



**PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'ULCERE DE BURULI**

---

**TERMES DE REFERENCES**

**Acquisition de stocks d'équipements de protection individuelle, de masques et gants pour le niveau opérationnel (6DS) contre la COVID-19**

**Imputation budgétaire : Act.2.2**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF**

Devant l'ampleur de la situation de la pandémie de la COVID19 en Côte d'Ivoire, le Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a été activé le 31 décembre 2019, avec la mise en place d'un comité de crise afin de mieux gérer le risque de contraction et de propagation de la maladie. Dans ce cadre, le COUSP a élaboré un plan d'urgence. Cette volonté politique affichée a permis au Gouvernement d'entreprendre plusieurs actions dès le déclenchement de la crise sanitaire à COVID-19.

Malgré ces efforts, le virus est toujours en circulation dans le pays. Même si l'épicentre de la pandémie est à Abidjan, 19 autres districts sanitaires dont Daloa, Bouaké Nord-ouest, Bouaké Nord-Est et San-Pedro ont enregistré des cas de COVID-19. Les mesures prises par le Gouvernement ciblent de ce fait l'ensemble des villes du pays. Les unités décentralisées opérationnelles que sont les Districts Sanitaires ont eu l'impérative obligation d'éduquer les détenteurs de droits sur les dangers encourus et de prendre en charge des cas confirmés. Il existe de ce fait des comités en charge de la COVID-19 dans tous les districts sanitaires.

Les interventions entreprises par les districts requièrent l'adhésion de la communauté et la participation active des ASC, sous la responsabilité des Districts Sanitaires.

Les membres de chaque équipe cadre de district sanitaire et les infirmiers des aires sanitaires constituent le pool de personnel ayant la capacité pour une riposte efficace contre la COVID-19. Ils constituent un cadre important, voire unique, de ressources humaines à la périphérie du système de santé, bénéficiant de la confiance de leurs communautés locales et rapidement mobilisées.

Malheureusement ce pool de personnel des districts sanitaires ne dispose pas de moyens matériel et logistique suffisants pour assurer sa mission spéciale. C'est dans un tel contexte que le MSHP à travers le PNLUB et en collaboration avec le PNEL a fait le plaidoyer auprès de la fondation Anesvad pour solliciter un appui spécial afin de contribuer efficacement à la prévention de la COVID-19 en cohérence avec la stratégie de santé primaire dans les districts sanitaires.

C'est dans ce cadre que le projet intitulé « Contribution à la lutte contre la COVID-19 en Côte d'Ivoire.2020 » a été élaboré et cible les bénéficiaires que sont les l'IPCI, le PNLUB, le PNEL et les six districts déjà impliqués dans le« projet pilote de lutte intégrée contre les MTN à manifestation cutanée de prise en charge des cas en Côte d'Ivoire ». Il s'agit des districts sanitaires de Bouaké Nord-Ouest, Daloa, Divo, Sakassou, San-Pedro et de Yamoussoukro.

Le projet spécial a pour objectif général de Contribuer à la lutte contre la COVID19 en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, il s'agit de Promouvoir la prévention en renforçant le dispositif de sécurité sanitaire dans le contexte de la lutte contre la COVID19 dans les six Districts Sanitaires (DS) et au sein des programmes PNLUB et PNEL ainsi que pour le personnel de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire.

La mise en œuvre du projet consiste principalement à acquérir des équipements, des intrants et autres produits de mesures barrière en vue de la prévention contre la COVID19. Ces intrants et autres équipements seront acquis et acheminés dans les aires sanitaires des districts ciblés. Les présents TDRs définissent les modalités d'acquisition de stocks d'équipements de protection individuelle, de masques et gants pour le niveau opérationnel (six DS).

## II- OBJECTIF ET METHODOLOGIE

<b>A2.2 Acquisition de stocks d'équipements de protection individuelle, de masques et gants pour le niveau opérationnel (6DS) contre la COVID-19</b>			
<b>Objectif</b>	L'objectif de ce présent appel d'offre est d'acquérir des équipements de protection contre la COVID-19 pour le personnel médical du PNLUB et du PNEL		
<b>Méthodologie</b>	<p>L'équipe de gestion du projet est le comité de sélection qui procédera ensuite au dépouillement des offres pour la sélection de l'attributaire. Une grille d'évaluation servira de support pour cette sélection.</p> <p>A l'issue du dépouillement, un procès-verbal de sélection sera envoyé au partenaire technique et financier Anesvad pour avis de non objection, puis notification sera faite au fournisseur choisi.</p> <p>La mise en mission du prestataire sera précédée d'une réunion de cadrage entre celui-ci et l'équipe de gestion afin de s'accorder sur les processus et délai de la prestation.</p>		
<b>Population ciblée par l'activité</b>	les infirmiers des aires sanitaires, les ASC et les membres des ECD des six districts		
<b>Responsable de l'activité</b>	PNLUB et Equipe de Gestion du Projet MTN des six DS		
<b>N° de participants</b>	30 membres des ECD, 144 infirmiers et 120 ASC		
<b>Endroit/lieu</b>	Abidjan		
<b>Durée</b>	1 semaine		
<b>Ligne du budget/Poste</b>	<b>Description de ressources / Caractéristiques</b>	<b>Présentation/ conditionnement</b>	<b>Qté</b>
	Masques chirurgicaux	Paquet de 25	150
	Thermomètre à Infrarouge avec fourreau de protection	unité	150
	Gants propres	carton de 10 paquets	30
	Equipement de protection individuel (EPI) à usage unique	unité	690

### **III- BUDGET**

Les propositions (pro formas) des fournisseurs devront être présentées selon les caractéristiques techniques citées ci-dessus. Les offres devront contenir les informations suivantes :

- Le montant détaillé par ligne d'achat ;
- Le montant global de la proposition ;
- Le mode de paiement. *Pour les virements, préciser le nom, prénom, adresse, contacts, fonction, photocopie de CNI de la personne responsable du compte bancaire réceptionnant les fonds, ainsi que le RIB du compte bancaire]*
- Les modalités de paiement *[préciser la(les) date(s) du (des) versement(s) et conditions à respecter pour chaque versement le cas échéant]*

### **IV- PRÉSENTATION DES OFFRES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les offres, citant en objet la référence : « Covid-19/AO/2020\_01/Act.2.2 : **Acquisition de stocks d'équipements de protection individuelle, de masques et gants pour le niveau opérationnel (6DS)** » doivent être soumises en français au plus tard le Jeudi 30/07/2020 inclus à **16h30** (délai de rigueur) aux adresses ci-dessous :

- Copie physique en 3 exemplaires (sous pli fermé) au bureau du PNLUB sis à la riviera Palmeraie, Carrefour Faya ;
- Et en version électronique à : [koaboapaul@gmail.com](mailto:koaboapaul@gmail.com) ;  
[eguzkinemunoz@anesvad.org](mailto:eguzkinemunoz@anesvad.org)

Pour toute information, veuillez contacter le numéro : + 225 49 90 50 29

Les offres devront inclure les sections suivantes et seront évaluées d'après le tableau suivant:

<b>SECTIONS À ÉVALUER</b>	<b>Descriptions</b>	<b>NOTE</b>
<b>Déclaration express d'acceptation des termes et conditions de l'appel d'offre</b>	Par courrier dument adressé au PNLUB	<i>Condition préalable</i>
<b>Documents administratifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document d'existence légale (Registre de commerce)</li> <li>- Déclaration fiscale d'existence (DFE)</li> <li>- Validité de l'attestation de régularité fiscale (ARF) à jour 2019</li> <li>- La stratégie de l'entreprise va dans le sens de l'offre</li> </ul>	<i>Conditions éliminatoires</i>
<b>Expérience avérée du prestataire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience du prestataire</li> </ul>	20% de l'ensemble
<b>Termes de référence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'amélioration des TDR</li> </ul>	5% de l'ensemble
<b>Offre financière détaillée. Le rapport coût-qualité sera pris en compte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du budget détaillé</li> <li>- L'offre financière se fera en Francs CFA et en Euro.</li> </ul>	50% de l'ensemble
<b>Garantie des produits (surtout pour les thermomètres)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- garantie &gt; 1 ans</li> </ul>	25%
<b>NOTE FINALE</b>		<b>100</b>

Fait à Abidjan le.....

Le Directeur du Programme de Lutte contre



Le Professeur KALOGA MAMADOU